la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 2
DECEMBRE 2020

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
Naissance Alice
Cérémonie du 11 novembre
Entretien de la commune
Le nez de GRDF à Bayon
Elagages sous lignes HT
Rénovation salle des fêtes
Urbanisation « Petit Coudart »
Point budget
Projet pour la Salle des fêtes

infos **travaux** p. 7
Travaux cimetière
Travaux toiture Eglise
Réfection toiture chaufferie
Travaux cours de l'Ecole
Réfection du Fronton
Réfection terrain de tennis
Eclairages publics
Travaux RD 669

vie de notre **village** p. 13
Repas de quartier Coudart
Journée verte
Vœux au personnel communal
Point de rencontre

infos **associations** p. 15
AFCL
Route de la Corniche
Les Amis de l'Eglise
Le Club de l'Amitié
AMAP
Les tréteaux de l'enfance
Rm 33, ACIP, AMBG-Flam'

vie de notre **école** p. 22
Noël des enfants,
Travaux des CM1 et CM2









infos pratiques

Numéros utiles

Pompiers :.....18
SAMU :.....15
N° d'urgence depuis un téléphone portable :....112
Gendarmerie :.....17
Centre antipoison :.....05 56 96 40 80
CRIC Routière : 05 56 96 33 33
Centre météorologique :.....05 36 65 02 33
SIDA info :.....08 00 36 66 36
EDF Dépannage :.....09 72 67 50 33
SIAEPA urgences 24/24H :.....05 57 94 11 14
Fourrière Campugnan : 05 57 64 73 30

Chiens errants

La divagation :

Un chien en état de divagation est un animal errant. L'article L211-23 du code rural donne la définition suivante :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse…, n'est plus sous la surveillance effective de son maitre, se trouve hors de portée de voix de celui-ci permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Les risques :

L'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques…

Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation ou même mordre une personne. ***Ce qui engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.***

Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une contravention de 5ème classe dont le montant s'élève à 150€. De plus, l'abandon est réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

La procédure :

Tous chiens en divagations et récupérés par la Municipalité seront pris en charge par la fourrière Sarl TRANS AMIS de Campugnan.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire :

Conformément à la législation (art. L211-24 du code rural), la Sarl TRANS AMIS est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr
www.bayon-sur-gironde.fr

La Mission locale

C'est quoi ?

La mission locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. C'est une association qui assure une mission de service public des jeunes. Vous pourrez être aidé dans cotre orientation, dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi…

La mission locale c'est aussi :

Des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.

Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active. Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques…

Mission locale – Antenne de Blaye
17 Rue Saint Simon, 33390 Blaye Tel : 05 57 42 89 75
Mail : contact@mlhautegironde.org

état civil

Mariages

Le 08/08/2020 **M. ARNAUD Jean-Richard et Mme BERARD Maryse**

Le 19/09/2020 **M. HERNANDEZ Bertrand et Mme SAINT-GUILY Mylène**

Décès

Mme FERMI Fernande, le 14/07/2020

Mme KHELIFI Tassadit, le 14/08/2020

Mme NORMAND Georgette, le 12/10/2020

Mme BERTIN Yvonne, le 31/10/2020

M. LÉONIE Jules, le 06/11/2020

M. GOURBEYRE Jean-Pierre, le 28/11/2020

Mme MERCIER Irène, le 01/12/2020

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)* • **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais,

Nous voilà à quelques jours de cette fin d'année 2020 qui fut pour nous tous extrêmement éprouvante sanitairement, économiquement et psychologiquement.

Les dernières annonces du Premier Ministre nous permettent tout de même de passer les fêtes de fin d'année en famille même si nous devons respecter un dispositif de règles renforcé. **Je vous souhaite dans ce contexte particulier malgré tout, de passer un joyeux noël et un bon réveillon de saint Sylvestre** entourés de vos proches, en ayant une pensée bienveillante pour ceux qui sont seuls ou souffrants. Nous devons néanmoins rester vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs lorsque nous auront définitivement éradiqué cette pandémie.

« Nous devons néanmoins rester vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs »

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble de notre personnel communal ainsi que les professeurs des écoles qui ont dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires qui les ont contraints à changer leur organisation du travail.

Dans ces turbulences, la municipalité a poursuivi avec beaucoup de difficultés son programme municipal pour soutenir la commande publique, l'emploi.

De nombreux chantiers ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie. Notre commune poursuit ses projets petits et grands.

Cette fin d'année 2020, nous poursuivons leurs avancées pour que 2021 les voit démarrer et se concrétiser.

En parcourant, le journal municipal, vous pourrez parcourir les projets réalisés et ceux à venir, je citerais la rénovation de la salle polyvalente et la préparation pour la réalisation de la nouvelle résidence à « Petit coudart ».

Je vous rappelle que notre municipalité a bien sûr été contrainte d'annuler le traditionnel repas des aînés de début d'année ainsi que la cérémonie des vœux. Suite à cette annulation, nous avons fait le choix d'offrir un panier gourmand à tous les administrés âgés de plus de 70 ans au 31 décembre 2020. Les élus viendront à la rencontre des bénéficiaires très certainement avant le 25 décembre.

J'ai une pensée bienveillante pour toutes nos associations qui ont été contraintes d'annuler la quasi-totalité de leurs activités et manifestations.

En attendant une rencontre avec les présidents des associations sur 2021 dès que le confinement sera levé.

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera exceptionnellement fermée le 24 et le 31 décembre.

Je terminerai en vous présentant en mon nom et celui du conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2021.

Très sincèrement

Le Maire,
Hervé GAYRARD

Naissance d'Alice

Nous sommes très heureux de pouvoir féliciter Sophie Bordelais notre secrétaire de Mairie ainsi que son compagnon Vincent qui sont devenus pour la deuxième fois jeunes parents d'une petite fille, qui est venue au monde le jeudi 5 novembre 2020.
La maman et bébé se portent bien.
Nous souhaitons donc la bienvenue à Alice et beaucoup de bonheur aux parents et au grand frère.



Cérémonie du 11 novembre



La pandémie de Covid-19 vient bouleverser les hommages rendus ce 11 novembre à ceux qui ont combattu pour la France.
C'est en comité restreint que s'est tenue, ce mercredi 11 novembre à 11h30 devant le monument au Morts, la cérémonie de l'Armistice de 1918 en présence de Monsieur le Maire et de son conseil municipal, en respectant les mesures de distanciation et les gestes barrières.

En effet, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la Préfecture de la Gironde avait limité strictement le nombre de participants (élus et officiels) en excluant toute présence du public.
Monsieur le Maire a lu la déclaration de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès des Anciens Combattants.

Après avoir procédé au dépôt de gerbe, Il a ensuite rendu hommage à l'ensemble des soldats morts pour la France. Puis une minute de silence a été observée avant de clore la cérémonie.

Vincent Hernandez

Point sur l'entretien de la commune

Malgré les périodes difficiles que nous connaissons, liées à la crise sanitaire qui dure déjà depuis mars, nous avons pu maintenir les activités d'entretiens habituels de notre commune.

Ainsi, ce sont les nettoyages, tailles des haies, tontes, peintures et autres entretiens en tout genre qui ont pu se poursuivre grâce à la mobilisation de nos cantonniers.
Notre volonté est de pouvoir avoir un centre toujours aussi agréable et une commune propre dans son ensemble.
Aussi, un important travail sur le curage des fossés a pu aussi être mené. Afin de garantir la fonction des fossés, nous avons, avec le concours de la commune de Saint Seurin de Bourg, récurer certains fossés.
Tous ne sont pas faits mais une nouvelle campagne est prévue pour le Printemps prochain et cette opération sera renouvelée 2 fois par an



Curage fossé chemin du Bourdieu

Jean-François Le Guen

Le nez de GRDF dans les rues de Bayon



La commune de BAYON-SUR-GIRONDE possède plus de 6 kms de réseau de distribution de gaz naturel qui alimentent plus de 80 clients.
Le 13 juillet dernier, GRDF a vérifié la totalité du réseau de la commune, avec un ***Véhicule de Surveillance Réseau***, dans le cadre de sa politique de sécurité.

Véritable laboratoire embarqué, ce véhicule est capable, en roulant à une vitesse pouvant atteindre 40 km/h, de repérer une odeur de gaz extrêmement faible et de la localiser avec une grande précision grâce à ses ordinateurs de bord, quel que soit le revêtement de la chaussée.
Les informations ainsi recueillies peuvent être communiquées dans les plus brefs délais à une équipe d'intervention pour effectuer les réparations sur le réseau, si nécessaire.
Dans les zones non accessibles au véhicule, des techniciens GRDF parcourent à pied le réseau de gaz naturel, équipés d'appareils portatifs de détection.

Comment ça marche ?

- 1 - Deux hommes à bord : le conducteur et le technicien analyste GRDF.
- 2 - Le véhicule aspire l'air ambiant, en « reniflant » la chaussée grâce à des capteurs situés à l'avant du véhicule, au plus près du sol.
- 3 - Les informations recueillies par les capteurs sont analysées par un détecteur de méthane embarqué dans le véhicule. Les données analysées s'affichent instantanément sur l'ordinateur du technicien.
- 4 - En cas de présence suspecte de gaz, le technicien à bord du véhicule est averti par un bip sonore.
- 5 - Le technicien procède à une série d'analyses complémentaires.
- 6 - Dans tous les cas, une équipe d'intervention se déplace sur le site, et si besoin, réalise les réparations nécessaires.
- 7 - Tout au long du parcours, les informations recueillies sont automatiquement enregistrées de manière informatique.

GRDF investit 1 million d'euros par jour pour garantir la sécurité des 200 750 kms de canalisations de gaz naturel en France.

Chaque année, GRDF établit un plan de maintenance préventive du réseau de gaz naturel et identifie les canalisations qui doivent être inspectées par le « Véhicule de Surveillance Réseau ». C'est environ 75 000 kms de canalisations de gaz naturel qui sont ainsi vérifiées au moyen de ces véhicules, sillonnant tout le territoire.

Cette démarche préventive fait partie des nombreuses actions que GRDF réalise au quotidien sur le réseau de distribution afin de garantir une sécurité maximale des personnes et des biens.

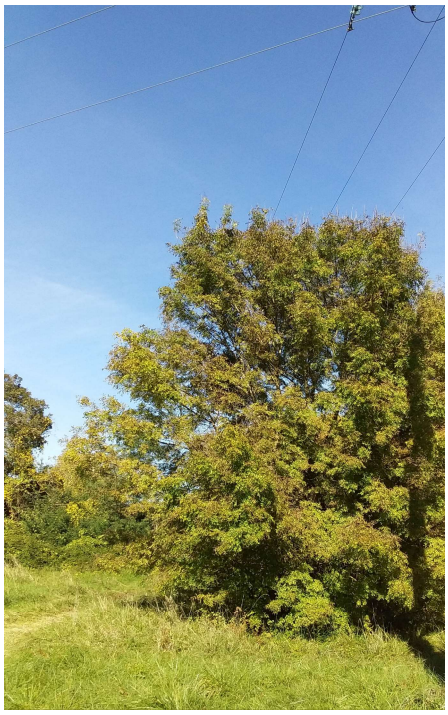


Vincent Hernandez

Elagages sous les lignes Haute Tension

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité » la commune se mobilise et a mobilisé ENEDIS pour élaguer les lignes électriques Haute tension

Dans le but d'assurer la sécurité électrique des ouvrages et des tiers et d'assurer la sécurité et de maintenir le niveau de qualité de la fourniture électrique attendu, ENEDIS est dans l'obligation d'élaguer les arbres lorsque ceux-ci se développent à proximité des ouvrages de distribution de la Haute Tension. Ainsi, la mairie a sollicité ENEDIS pour mener une campagne importante sur les ouvrages de notre commune pour la qualité de l'acheminement électrique.



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?
Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui se trouvent à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, et qui gênent ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

Après concertation, nous avons procédé aux élagages sur nos falaises, aux Androns, à Coudart, en sortie de Bayon vers le Château Falfas, etc…



Pour réaliser ces élagages des techniques d'élagage nouvelles. Enedis a eu recours à la technique dite de la "girafe". La "girafe" est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres.



Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques et il n'y a pas recours aux coupures électriques. Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Les branches ont été broyées sur place, les terrains dégagés et propres.



Ces élagages coûtent **très chers et ont été pris en charge entièrement par ENEDIS mais ils pourraient être imputables aux propriétaires privés.**
Ainsi j'encourage les propriétaires à mettre en œuvre les conseils ci-dessous à partir de ce jour.

CONSEIL N° 1 : Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 : Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 : Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Hervé Gayrard

Projet d'urbanisation du site de « Petit Coudart »

La commune a engagé la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2012. La modification vise à ouvrir à l'urbanisation la zone 1AU du secteur de petit coudart. Ce secteur d'environ 2 hectares doit permettre la réalisation de 22 nouveaux logements d'une surface minimale de 660 m2 par lot. L'aménagement doit s'opérer progressivement sur plusieurs années permettant ainsi à la collectivité de rythmer l'arrivée de nouveaux ménages sur la commune et ainsi préserver nos écoles et inverser la courbe de la démographie sur notre commune. L'ouverture à l'urbanisation de ce secteur se justifie au regard d'une capacité insuffisante de l'offre au sein de notre commune, au regard des différents plans de prévention et des zones agricoles qui sont protégées. Le porteur de projet est un aménageur, la commune pilotant l'urbanisation de l'ensemble au regard des règles de notre PLU modifié.

Hervé Gayrard



Budget municipal au 1 décembre 2020

La « règle d'or » qui régit la construction budgétaire de nos collectivités, impose que les recettes de fonctionnement couvrent les dépenses de fonctionnement et interdit le recours à l'emprunt pour cette section du budget. L'autofinancement brut (ou épargne brute) doit en priorité couvrir le remboursement de la dette, le solde pouvant ensuite être affecté à l'investissement.

Ainsi pour notre commune la projection au 1 décembre 2020 donne les résultats suivants : ***les recettes en fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement d'environ 130 000€.***

Cette épargne associée à nos excédents des années précédentes va nous permettre de réaliser et poursuivre nos différents projets d'investissements définis sur notre programme électoral et ce, dans un temps très court.



Hervé Gayrard

Projet de rénovation de la salle polyvalente



L'équipe municipale dans la déclinaison de son programme électoral a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges en vue de rénover la salle polyvalente. L'équipe municipale souhaite réduire la consommation électrique par la suppression des radiateurs « grils pain » accrochés au plafond et ainsi passer d'un tarif bleu vers un tarif jaune. De même, nous souhaitons améliorer l'isolation du bâtiment, prévoir une climatisation réversible qui nous permettra de refroidir la salle l'été, prendre en compte les remarques des commissions de sécurité.

Nous profiterons de ces travaux pour reprendre le circuit électrique ; changer les lampes, les prises électriques, le tableau d'alimentation et de fait consommer moins d'électricité.

Pour cela :

- La structure du bâtiment restera inchangée, pas d'ouvertures nouvelles, l'isolation des murs sera effectuée. Les peintures aussi. Les portes en bois seront remplacées par des portes en métal. Les baies vitrées qui ne sont pas en verre sécurit et fissurées donnant sur l'extérieur seront changées. Les plafonds de la salle seront abaissés en laissant apparaître les poutres bois. Les éclairages intérieur et extérieur refaits.
- L'accès qui donne au stockage des tables et chaises sera repris et agrandi. Un extracteur d'air vers l'extérieur sera installé afin d'éviter les moisissures sur les matériels.
- La vidéo ainsi que la sonorisation sera intégrée, de même que la Wifi.
- La scène comportera des rideaux accrochés au plafond.
- Les rideaux anti-feu seront également changés car ils ne s'accrochent plus aux tringles.
- Le hall d'entrée sera rafraîchi, les plafonds, l'éclairage et le chauffage seront repris.
- Le matériel de la cuisine sera partiellement remplacé afin de respecter la puissance thermique maximale à ne pas dépasser.
- Les toilettes seront rafraichies.
- La production d'eau chaude ainsi que le réseau de gaz seront refaits.

Ainsi, sur la base de ce cahier des charges, une estimation des travaux et des coûts a été demandée afin que nous puissions solliciter des subventions de l'état, du conseil départemental et ce pour début janvier 2021. Le projet finalisé vous sera présenté dans le prochain numéro de fin juin 2021.

Hervé Gayrard



Travaux entretien du cimetière

Depuis 2013, date de la finalisation des procédures pour la reprise des concessions abandonnées, la municipalité a continué chaque année de faire vider et nettoyer les caveaux par une entreprise spécialisée pour pouvoir les remettre à la vente.
Ainsi nous avons réalisé d'importants investissements afin de terminer la reprise de toutes ces concessions, et aujourd'hui, ce travail est achevé, les derniers caveaux ont pu être nettoyés en août.

En chiffres :
- 2013 ; 20 relevages pour 19110 €
- 2016 ; 14 relevages pour 13117 €
- 2018 ; 24 relevages pour 17973 €
- 2019 ;20 relevages pour 23726 €
- 2020 ;16 relevages pour 20007 €

Au total, le coût pour la municipalité du nettoyage pour la remise en vente s'est élevé à : 93933 €

Aussi, notre action dans le cimetière ne s'est pas arrêtée là. Nous avons pu constater qu'en début d'été, notre cimetière était dans un état déplorable. Notre engagement sur la non utilisation des produits phytosanitaires a eu



raison de notre efficacité sur la propreté de ce lieu.

Malgré l'intervention régulière de nos agents communaux pour l'entretien du cimetière, nous nous sommes rendus compte que la tâche devenait beaucoup trop lourde et chronophage pour revenir à un état satisfaisant.
L'entreprise LAUCHE de Blaye qui est intervenue sur le nettoyage des caveaux a donc été missionnée pour remettre en état les allées du cimetière.
L'action a consisté à racler sur 5cms de profond la couche de gravier et grave de toutes les allées de la partie ancienne du cimetière à l'aide d'une mini-pelle et d'une mini-benne adaptées aux passages étroits.

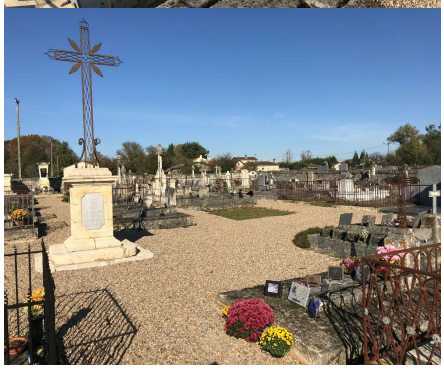


Après cela, l'entreprise a procédé à la pose d'un bidim « anti mauvaises herbes » puis à la mise en place de gravillons roulés de type « 8/16 Garonne ».



Les travaux ont pu être finalisés début septembre pour un montant total de 17964 € TTC (cela comprend la main d'œuvre, la location des différents engins mécaniques, la livraison et la pose du bidim et des gravillons).
L'objectif était de tout terminer avant le 1 novembre pour pouvoir rendre hommage à nos défunts dans un bel environnement.





La problématique d'entretien du cimetière est derrière nous, cependant dans cette continuité et conscients des difficultés que vous avez rencontrez dans les allées pour vos déplacements, nous avons comme projet pour 2021 la pose d'un dallage béton permettant une plus libre circulation

Les fêtes de la Toussaint passées, pensez à débarrasser les tombes et caveaux des fleurs fanées. Nos agents techniques se chargeront en début d'année d'enlever les pots et bouquets restants qui sont en mauvais état.

Vincent Hernandez

Travaux sur les toitures de l'Eglise



Là aussi la covid a frappé, les travaux devaient commencer le 1° septembre, ils n'ont pu débuter qu'autour du 10 octobre pour cause d'échafaudage !!! du moins par manque d'échafaudage.

L'entreprise prestataire n'a pas survécu au premier confinement, il a fallu, dans l'urgence, en trouver une autre. Heureusement notre architecte et le couvreur sont bien connus sur le marché, ils ont trouvé et mis les bouchées doubles, puisqu'au dernier recalage le 9 novembre il est toujours prévu une livraison en fin d'année. On pourra y dire la messe de Noël si les restrictions sont levées.

Concrètement, le plus gros du travail de couverture est réalisé, reste celui des maçons, essentiellement du jointage et la reprise des pierres les plus dégradées. Comme les maçons sont réputés casser des tuiles sur leur passage, les couvreurs repassent derrière eux avant l'inspection finale, le regard acéré du maître d'ouvrage, Monsieur le maire et du maître d'œuvre, M Salmon, architecte en chef des bâtiments de France avant la réception du chantier. D'ores et déjà on peut féliciter l'entreprise Dagand pour son travail, les tuiles des absides sont tenues par des crochets en cuivre pour éviter tout glissement , c'est une première.



De même, l'autre point faible étant la liaison mur/toit de la nef latérale nord, nous aurons droit à un jointage au plomb, travail à l'ancienne presque abandonné maintenant, et réactivé, coulage du plomb « à la casserole ». Ainsi les infiltrations d'eau qui font le désespoir de Mme Bon devraient être totalement arrêtées.

Du coup les plafonds des deux sacristies vont être refaits et isolés, là aussi une première, et une économie de chauffage espérée pour les enterrements en



période hivernale

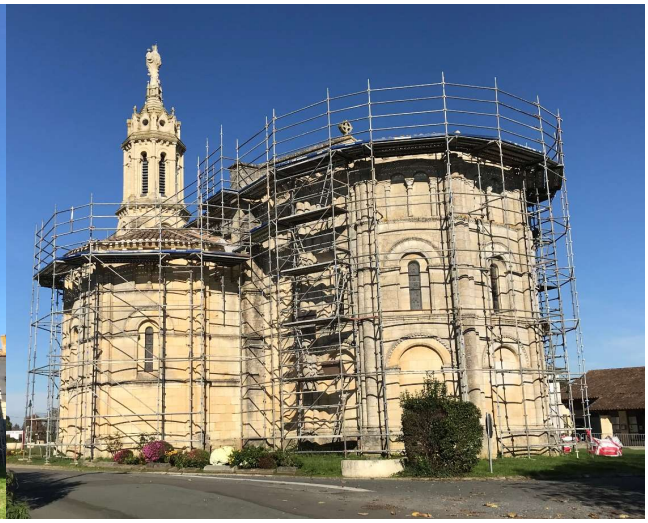
Nous profitons également sur cette lancée pour restaurer certaines pierres des contreforts qui sont très abimées. Cela a débuté le lundi 16 novembre et le soleil était là.

Un grand merci et un grand bravo à tous les intervenants de ce chantier, réalisé grâce à la participation financière de l'État, de la Région, du département, et bien sûr de la Commune de Bayon.

Paul Grosjean



L'important dispositif d'échafaudage





Photos des toitures avant et après intervention et réalisation de la maçonnerie



Inspection des travaux par l'architecte en chef des bâtiments de France Mr Salmon et par Mr le Maire et Mr Grosjean

Réfection de la toiture du local Chaufferie



Le système de chauffage de l'Eglise se trouve dans le local partagé avec les WC publics.

La toiture de ce bâtiment était faite en plaques fibrociment, donc très peu isolantes.

Au mois d'août, l'entreprise NAU SEVRAIN de Berson qui avait été retenue après délibération lors d'un précèdent conseil municipal pour un montant de 3300 €, a ainsi pu procéder à la découverture des plaques existantes, au replacement des lambourdes et des pannes, à la pose d'un écran sous toiture et à la pose de tuiles et d'un bandeau de finition en bois devant et sur les côtés de la toiture.





La charpente et couverture sont aujourd'hui terminées et protège désormais davantage le local abritant le système de chaufferie de l'Eglise mais aussi les toilettes publiques.

Vincent Hernandez

Travaux dans la cour de l'Ecole



Notre école a connu ces dernières années d'importants travaux de rénovation et de modernisation. Nous nous sommes aperçus il y a quelques mois que la clôture qui sépare la cour de l'école du propriétaire mitoyen Mr Fermi, commençait à se déformer sous la pression des troncs et branches de lauriers plantés contre les panneaux de ciment. Après constation et délibération, nous avons décidé d'arracher la haie afin d'empêcher toute détérioration du mur-clôture.



La haie de lauriers à arracher

Nos cantonniers ont largement contribué à l'arrachage, au nettoyage et à la sécurisation avant la rentrée de septembre. En tout juste deux semaines, les travaux ont ainsi pu être terminés. Après arrachage, nous avons installé un gazon synthétique au pied de la clôture afin que les enfants puissent jouer sans danger. Notre ATSEM Véronique a eu l'excellente idée de proposer de peindre le mur de séparation aux couleurs des piliers des bâtiments de la cour. L'idée a été retenu, et l'action réalisée en suivant. Nous pouvons remercier nos cantonniers Kevin et Jérémy qui ont œuvré dans l'urgence et fait un travail conséquent et de qualité à quelques jours de la rentrée scolaire.

Ceci étant, les travaux ne s'arrêtent pas là… En arrachant la haie de lauriers et rabaissant ainsi la hauteur globale de la séparation, c'est le problème de vis-à-vis avec le propriétaire Mr Fermi qui se pose. Afin de pouvoir remédier à cela, nous avons prévu de surélever d'un mètre la clôture existante avec des panneaux en aluminium couleur anthracite. Nous avons donc validé le devis de l'entreprise Fabien Fenêtres pour la fourniture et la pose de ces panneaux pour un montant de 6650€. Les panneaux sont aujourd'hui installés, la clôture est enfin achevée.

En ajoutant les achats de gazon synthétique et la peinture utilisée pour la clôture, nous arrivons à un montant total de 7220 €



La cour de récréation revêt avec toutes ses couleurs, un côté plus jovial et convivial, pour le plus grand plaisir des enfants, de nos agents communaux et du corps enseignant.

Vincent Hernandez

Réhabilitation du FRONTON

Cette structure construite il y a déjà une trentaine d'années, n'est plus utilisée.

La dalle de béton qui se trouve au sol n'était pas collée au mur « fronton », ce dernier se trouvant donc séparé du sol existant par une bande de terrain enherbée qu'il fallait tondre.



Nous avons donc prolongé le sol jusqu'au mur pour que la surface soit uniforme.

Nous souhaitons apposer au mur un panier de Basket afin que le mur puisse retrouver une seconde vie et qu'il puisse à nouveau servir. Il nous restera à redonner des couleurs à cet ensemble pour permettre à nos jeunes de pouvoir se familiariser au basket

Vincent Hernandez

Réfection du terrain de Tennis



Comme vous avez pu le constater, notre terrain de tennis a fait « peau neuve ».
En effet, il avait été décidé en fin d'année dernière de lui donner un coup de jeune. Notre terrain est en accès libre et très utilisé. Il devenait cependant dangereux de le pratiquer, le sol était glissant dû à la présence de mousses qui ont pu proliférer durant toutes ces années depuis sa construction. Il était important d'intervenir afin de ne pas avoir à le fermer.
Nous avons fait appel à la société SIGNAUX GIROD OUEST, spécialisée dans la construction et rénovation de terrain de tennis, pour prendre en charge cette rénovation.
L'entreprise est intervenue cet été et a procédé dans un premier temps au passage d'un antimousse spécial revêtement de tennis puis après quelques jours à un balayage et un nettoyage à haute pression.
Ceci a pu rendre la surface du terrain à nouveau saine et propre.
La phase suivante à consister à repeindre l'ensemble du sol en vert et rouge, tel qu'il était auparavant. Tout s'est achevé par le retraçage des lignes blanches.
L'ensemble de ces travaux s'est élevé à 6300 €.



Fermé quelques temps pour sa réfection, le court est à nouveau praticable et a de nouveau retrouvé ses adeptes

Vincent Hernandez

Installation éclairages publics

Eclairage public solaire intelligent. Ci-contre 2 de nos 4 premiers Candélabres solaires autonomes.
Notre commune se met au « vert », l'éclairage public va se métamorphoser peu à peu...
Ainsi nous avons décidé en conseil municipal de positionner 4 candélabres près des abribus aux Androns et à La Croix de Millorit ; ils sont autonomes 100% solaire, pas de raccordement au réseau électrique, pas de tranchée. Economique, l'installation dure environ 2 H, il n'y a aucun coût de fonctionnement, plus d'électricité à payer. Ce sont des outils performants toute l'année, ils sont programmables et intelligents.
L'éclairage se met en service sur détection de présence, le flux lumineux varie la nuit en fonction des heures, des plages d'éclairage sont programmées et le flux lumineux varie selon la charge de la batterie. Ecologique et durable et sans émission de CO_2 ils ont une durée de vie de 20 ans
La journée, le module photovoltaïque capte l'énergie du soleil et la stocke dans la batterie. La nuit, la batterie intelligente placée en tête de mât libère l'énergie stockée durant la journée pour alimenter le bloc LED.

Hervé Gayrard





Travaux sur la D 669

En continuité des travaux que nous avions réalisé sur la portion en agglomération de la RD 669, au niveau des arrêts de bus de la Croix de Millorit, nous avons décidé, en fin d'été, de faire reprendre les cheminements piétons aux abords de la départementale.

En effet, lors de la première phase des travaux nous avons pris l'option d'un gravillonnage bicouche sur les cheminements des deux côtés de la route, allant jusqu'aux abribus. Ce choix moins coûteux a fait apparaître la difficulté quant à l'entretien. Même avec la pose d'un bidim, d'une couche calcaire, d'un gravillonnage, les mauvaises herbes ont tout de même pu proliférer.

C'est alors que nous avons opté pour la réalisation et la pose d'un revêtement en enrobé, plus performant et plus résistant aux pousses d'herbe qui devenaient envahissantes.



Pose des enrobés par l'équipe COLAS

L'entreprise COLAS, en charge du chantier a également reprofiler le talus au niveau du croisement du cimetière, talus qui était resté en l'état depuis les derniers travaux et qui avait été rogné et dégagé de tous les arbres qui y poussaient, afin de permettre une meilleure visibilité pour la réouverture du chemin de l'Eglise dans les deux sens de circulation.



Une noue a également été créée en haut du talus pour permettre aux eaux de pluie de s'écouler au niveau du chemin de l'Eglise et non plus directement sur la départementale.



Tous ces travaux d'amélioration rentrent dans notre objectif de sécurisation de l'agglomération.

En abaissant la vitesse à 50 kms/H et en encastrant les abribus de chaque côté de la D669, route très fréquentée, nous avons pu dégager les voies de circulation et enlevé le danger que représentait l'attente en bord de route pour nos collégiens, lycéens et autres usagers du bus.



L'ensemble des travaux réalisés, en première phase et seconde phase représente un budget total de : **159 266 €**

-144 293 € pour la première tranche des travaux (15 803 € subventionnés par la DETR, 34 631 € du Département, et 93 859 € d'autofinancement).

-14 973 € pour la deuxième tranche.

Nous poursuivons cette démarche globale de sécurité, et pour se faire nous rajouterons très prochainement un miroir en face du chemin de l'Eglise, débouchant sur la RD 669 afin de pallier à tout problème de visibilité. Un miroir supplémentaire sera installé au niveau du chemin des Roques. Nous avons par ailleurs acheté des panneaux de limitation de vitesse. Ainsi, un panneau 50 kms/H avec rappel sera installé au niveau de la route de la Corniche (route qui mène du bourg de la commune à La Reuille) et un second panneau 30 kms/H pour le chemin Moulin Déchamps.

L'ensemble des investissements vise à rendre notre commune plus sûre pour les usagers de nos routes mais surtout pour nos habitants. Ce sont d'importantes dépenses que nous pensons nécessaires et primordiales pour tous.

Vincent Hernandez

Repas de quartier à Coudart



Samedi 15 juin et Dimanche 28 juin avaient lieu les repas de quartier du Luc et de la Reuille. Vous avez pu voir les articles sur notre dernière Gazette.

Cet été encore, précisément le vendredi 31 juillet au soir, ce sont les voisins du quartier de Coudart qui ont ainsi pu se rassembler pour profiter de leur repas de quartier. Nous étions une vingtaine de voisins à avoir répondu présent. Ce fut un grand moment de fraicheur après ces mois difficiles de crise sanitaire et de restriction au niveau des rassemblements.

A cet occasion la municipalité avait pu apporter son soutien en fournissant les tables et chaises.
Le principe reste inchangé, chacun apporte ce qu'il veut, crudités, quiches, pizza, gâteaux, boissons. L'ensemble est ensuite partagé entre tous. Il était également prévu des grillades, saucisses, mergez et ventrêches appréciées de tous



Comme chaque année, nous n'oublierons pas de remercier Christophe et Elena FAURE pour nous avoir chaleureusement accueilli dans leur magnifique jardin.

Nous avons pu grâce à leur générosité profiter en extérieur de ce repas et de ces moments de convivialité et de festivité.



Nous avons hâte de finir 2020 afin de pouvoir nous retrouver dans cette même ambiance l'année prochaine.

Vincent Hernandez

Journée Verte



Comme chaque année avec le concours des écoles, la municipalité a lancé son opération « journée verte ». Les années précédentes cette action se faisait autour du mois d'avril, mais cette année pour des raisons liées à la COVID19 celle-ci n'a pu se dérouler que le 10 octobre au matin. Nous étions une trentaine de personnes divisées en petits groupes à avoir sillonné les voies communales et quadrillé l'ensemble de notre commune pour ramasser les déchets et détritus et autres produits laissés à l'abandon sur les abords de routes. Ce ne sont pas moins d'une vingtaine de sacs poubelles qui ont ainsi pu être collectés.
Pour clôturer cette matinée nous avons pu nous retrouver pour partager un verre de l'amitié et échanger autour de nos petites découvertes. Nous étions tous ravis de cette opération et unanimes sur le fait d'en prévoir au moins une de plus dans l'année aux vues de la quantité d'éléments rassemblés.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont participé à cet élan écocitoyen.
Nous encourageons également tous les randonneurs et marcheurs à contribuer à ce geste de bienveillance pour notre environnement et donc à vous équiper de sacs et gants pour ramasser autant que possible, lors de vos promenades quotidiennes, les déchets qui polluent notre commune

Vincent Hernandez

Les vœux de la Municipalité au personnel communal



Comme chaque année, la municipalité prend à cœur de présenter ses vœux à tout son personnel communal. Cette année, cette célébration à pris un caractère particulier. Elle s'est déroulée le jeudi 17 décembre à 12H en présence de Mr le Maire, de conseillers municipaux, du personnel communal et des enseignants de notre école.

Il était envisagé en premier lieu, un déjeuner à la cantine en compagnie des enfants et ce vers 13 h, or compte tenu des risques et des règles sanitaires, nous n'avons pas fait ce repas en commun mais un apéritif convivial, dehors, côté cour de récréation. Cela nous permettant de conserver la distanciation physique.



Ceci a été l'occasion de remettre des paniers gourmands au personnel communal ainsi qu'aux enseignants afin de les remercier de leur travail et du professionnalisme dont ils font preuve au quotidien.



Nous avons eu également le grand honneur d'avoir pu assister à la remise par Mr Le Maire, de la médaille d'honneur échelon vermeil à Marie-France qui a fêté ses 30 ans au service de la collectivité.

Nous ne pouvons que la féliciter pour son engagement, sa dévotion pour son travail et surtout sa loyauté pour notre chère commune de Bayon.

Vincent Hernandez

Un point de rencontre insoupçonné



Les nounous profitent de la beauté du point de vue de la « pointe des blagueurs ». C'est surtout le lavoir, récemment réhabilité, qui monopolise l'attention des plus petits. En effet, le beau Papyrus qui se trouve en son centre n'est pas le seul à attirer les regards, c'est principalement la présence de poissons rouges qui fait de cet endroit un vrai point de vie et de fraicheur, et ce, pour le plus grand plaisir de tous.

Nous devons cet agréable réaménagement et entretien au bénévolat de Chantal Touret.
Nous la remercions de donner à notre commune toute la beauté et la chaleur de vivre que nous procurent les plantes.

Vincent Hernandez

L'AFCL

Chères Bayonnaises et Bayonnais,

C'est triste à dire, mais vivement que l'année 2020 se termine enfin et emmène avec elle le Covid 19. Quelle année difficile pour tous ! Que de moments compliqués, surtout l'éloignement les uns des autres. L'A.F.C.L est une association de personnes qui organise des manifestations festives afin de rassembler les habitants de la commune. Et là, cette année rien du tout ! Nous étions frustrés de ne rien pouvoir vous proposer. Il est vraiment temps de changer d'année, de tourner une page qui laisse derrière elle toutes les menaces du virus. Tous les membres de l'Association des Festivités Culturelles et des Loisirs tiennent à vous remercier de votre présence lors de nos soirées et à vous témoigner tout notre soutien moral dans chacun des foyers de Bayon. Nous tenons à vous souhaiter une excellente année 2021 ! Tous nos vœux de santé, bonheur, joie et amour !

Nous avons envie de vous revoir et de retrouver ensemble des jours plus heureux où partage et convivialité seront de mise. Nous espérons que ce début d'année 2021 nous permette d'établir un nouveau calendrier des Festivités à venir. Nous ferons en sorte de tout mettre en œuvre pour vous satisfaire. Nous avons hâte de pouvoir vous accueillir, de retrouver vos sourires et jusque-là nous ne lâcherons rien. J'espère que ces retrouvailles seront proches, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos projets sur l'année 2021.

Dans l'attente de vous revoir avec plaisir, passez de très bonnes fêtes de fin d'année malgré tout. L 'A.F.C. L : une équipe soudée, engagée, et motivée pour vous.

BONNE ANNEE !

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs

Blandine LAMBERT, La Présidente



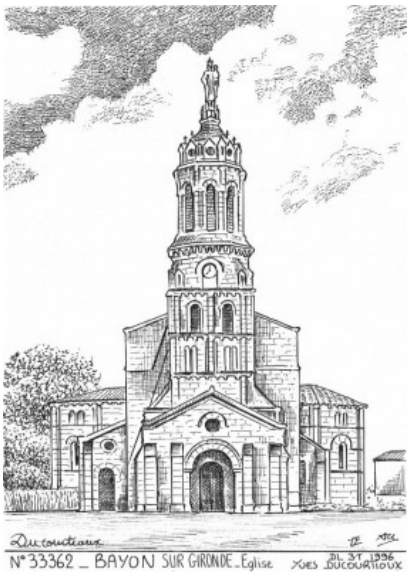
« Les Riverains de la Route de la Corniche de la Gironde »



Depuis quelques mois, dans un contexte d'épidémie de la Covid, la circulation sur la Route de la Corniche s'est particulièrement réduite du fait des recommandations portant sur les déplacements des piétons, des cyclistes ou des automobilistes. Les Riverains de la Route de la Corniche comme tous les autres habitants de notre belle région souffrent de ces limitations des déplacements, mais une alternative reste envisageable, venez quand même avec votre attestation dérogatoire en cochant la case 2 et cet endroit magique participera à votre bonheur et à votre santé, soyez en sûr ! Oui, la Route de la Corniche est et reste accessible, elle est toujours aussi belle, calme, et est toujours ouverte aux promeneurs et à tous ceux qui ont la possibilité de se déplacer dans un rayon de 1 km et peut-être plus !

Le Président de l'association, Jean Pierre CHATARD

Les Amis de l'Eglise



Dans ce contexte inédit de restrictions en tous genres que nous connaissons, les « Amis » ont adopté un profil bas.

En effet nous n'avons pas tenu d'assemblée générale, pas trop grave, ni repas traditionnel amical, ça c'est grave ! Il n'y a pas eu non plus de concert d'été, ni d'automne. Heureusement nos amis de la chorale de Cadillac en Fronsadais sont venus nous réjouir début février et nous avons terminé l'après-midi en leur compagnie autour d'un chocolat chaud.

L'église est restée ouverte tout le temps que les directives préfectorales ne l'empêchaient pas. Ouverte, et fleurie grâce à l'activité sans faille de Mme Bon. Les célébrations habituelles du samedi matin, les obsèques et les mariages y furent célébrés dans le respect des normes de confinement, en particulier le port du masque, le gel pour le lavage des mains et la distanciation de 2 mètres.

Cette distanciation a un peu occulté un fait pourtant remarquable, le don d'une douzaine de chaises par une personne d'un village voisin. Eh oui, notre église est connue au-delà des limites de la commune.

Merci Sophie, merci Hélène pour avoir été l'intermédiaire.

N'oublions pas enfin la participation au suivi des travaux de réfection de la toiture, gérés par la commune, avec qui nous avons les meilleures relations.

Paul Grosjean, Président de l'association

Le Club de l'Amitié

Chers Adhérent(e)s et Ami(e)s,

Et voilà, c'est la fin de cette « drôle » d'année 2020. Le second semestre se termine et pourtant toutes les activités prévues n'ont pas pu avoir lieu : confinement, déconfinement, reconfinement et cela jusqu'à quand ?

Est-ce que nous allons pouvoir passer 2021 en reprenant tout ce qui nous rapprochait. Toutes nos activités étaient faites pour passer de bons moments, pour lutter contre la solitude, offrir la convivialité avec le partage de la gourmandise, du rire et de l'entraide avec nos bénévoles.





Si nous pouvons recommencer, le programme pourrait être à peu près comme avant :

- Tous les mardis après-midi, jeux de belote, de scrabble, etc…
- Tous les 3èmes mardis, réunion générale avec loto et goûter
- Les voyages qui nous font découvrir de beaux paysages, qui selon la région, nous initient à d'autres coutumes, culture, travail artisanal.
- Les repas et en particulier celui de Noël.

Mais tout cela est un moment d'espérance qui, je l'espère, deviendra réalité.

Pour l'instant, nous essayons de garder la santé en respectant toutes les règles qui nous sont imposées.

Pour vous remercier de votre fidélité, le Club s'engage à ne pas faire payer les adhésions 2021 pour ceux qui se sont inscrits et ont payé 2020.

A bientôt et prenez soin de vous et de vos proches et passez de bonnes fêtes.

Marie-Claude Girard, La Présidente

L'AMAP Poti'Bayon



"Une AMAP est une Association de Maintien de l'agriculture Paysanne. Il s'agit d'une association loi 1901 donc il y a une adhésion annuelle de 10€.
Nous étions au départ une antenne de l'AMAP Brouette et Paniers de Prignac puis avons constitués nos statuts en 2017. Les membres du bureau ont été réélus lors de notre assemblée générale fin septembre.
Vous choisissez de vous engager avec le producteur de légumes pour la saison d'été (avril à septembre) et/ou hiver (octobre à mars), ce qui est le minimum pour fonctionner avec l'AMAP.
En début de saison, vous faites tous les chèques de paniers que le producteur encaissera ensuite mensuellement.

Il y a 2 types de paniers : petit à 12,5€ et grand à 18,5€ par semaine. Certains ne prennent un panier qu'une semaine sur deux mais il vous faut alors trouver un binôme avec qui partager le paiement et la distribution.
Constitution du petit panier en ce moment : 2 salades (laitue et mache), 500g de carottes, 500g de pomme de terre, un potimarron, une botte de radis noir et des oignons. Nous ne pouvons choisir la composition du panier, c'est le principe d'une AMAP qui aide les producteurs sur l'année. Le grand est un peu plus garni, il n'y a que des légumes de saison évidemment. Le producteur n'a pas le label bio mais il travaille en raisonné à Civrac de Blaye, où nous faisons parfois des excursions.



Il y a une livraison hebdomadaire le lundi soir en même temps que le pain (fait par le Boulanger de Tauriac qui utilise notre farine bio) et les œufs bio de Asques qui sont payés mensuellement directement avec le producteur.

Les autres productions sont annoncées au fur et à mesure et gérées par des coordinateurs : agneau, porc, volailles, bœuf, champignons, pommes/jus, céréales/huiles/lentilles, fromage de brebis, œufs et miel.



Il y a eu des essais d'agrumes et de poissons mais il n'y a pas de petits producteurs avec qui nous avons pu travailler, si vous en connaissez, faites-le savoir à notre président.

Nous essayons (avant covid pour l'instant) de faire un atelier par mois sur les thèmes Zéro déchet : cosmétiques maisons, cabane à insectes, calendrier de l'avent en papier, ciné débat, randonnées, ramassage déchets et découverte de la flore…

Il est demandé aux adhérents de venir aider 3 à 4 fois par an à l'installation des paniers ou au rangement à la fin. Pour cela, hors période de confinement, nous mettons à votre disposition sur la table une feuille d'émargement qui nous permet de savoir qui a oublié son panier et une feuille d'astreintes de mise en place afin de proposer un roulement aux adhérents.

Nous n'avons pas de formule d'essai. Les nouveaux venus rentrent parfois en contact avec notre association en récupérant le panier de leur voisin qui est absent mais ne souhaite pas "perdre" son panier. D'ailleurs, si le panier n'est pas récupéré (oubli de vacances par exemple), nous l'offrons à des familles par le biais du Secours Populaire de Blaye.

La saison hiver a commencé mais vous êtes les bienvenus en cours de saison !
N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez d'autres questions !"

Pour plus de renseignements venez sur place ou contactez-nous au : 06 77 08 99 56

Chloé Chancelier, Secrétaire adjoint de l'AMAP

Les Treteaux de l'Enfance

LE MOT DE LA RENTRÉE

Septembre 2020



La rentrée des Tréteaux de l'Enfance 2019 était placée sous le signe de la fougue.

Encore imprégnés des magistrales Scènes de l'Enfance 2019, les premières qui se jouaient à Bayon, nous étions gonflés d'envie, de courage, et nous avions la certitude que notre théâtre de l'enfance continuerait son beau voyage, toujours plus engagé, toujours plus grand, plus exigeant, plus généreux… Car comment imaginer que notre machine extraordinaire puisse tomber en panne ?

Et puis, nous l'avons tous vécu, le terrible mois de mars 2020. L'inconcevable, l'impensable, l'inimaginable confinement mondial, un film de science-fiction au scénario inédit. La machine s'est arrêtée net. Plus de contacts, plus d'embrassades, plus le droit d'être ensemble, plus d'enfance, plus d'acteurs, plus de spectateurs, plus de théâtre… seulement la tristesse et la frustration, l'angoisse et l'incertitude, la colère envers l'inconnu, et enfin, la patience.

Eh bien, nous l'avons été patients. Nous avons attendu que le monde aille mieux, et il est allé mieux même si aujourd'hui, il rechute. Mais nous, aujourd'hui, nous sommes impatients. Nous pourrions attendre encore pour nous retrouver, car nous savons bien que notre pratique artistique va difficilement s'adapter aux contraintes sanitaires. Nous pourrions attendre, oui c'est vrai… Mais attendre quoi ?

La vie sociale et économique a repris son cours en s'adaptant comme elle a pu, notre vie théâtrale va reprendre son cours en s'adaptant comme elle pourra.

La rentrée des Tréteaux de l'Enfance 2020 ne sera pas placée sous le signe de la fougue, car il nous faudra être prudents, faire attention les uns aux autres, mais elle respirera le bonheur de se retrouver et de jouer ensemble comme nous l'avons toujours fait.

Aussi, nous adopterons un protocole comme la loi l'exige et nous essaierons d'allier notre pratique du théâtre avec les mesures sanitaires du moment.

Le monde entier a besoin de culture, nous avons besoin de culture et la culture a besoin de nous.

Alors, à cheval, nous partons vers l'inconnu

LES MOTS DE L'AUTOMNE

Novembre 2020



Nous nous sommes donc retrouvés en septembre. Nous étions une centaine à nous engager pour une nouvelle saison théâtrale.

Ce début d'année était rayonnant. Derrière les masques, on devinait les sourires, les voix traversaient les barrières de tissus, les corps dansaient la joie… Et puis, et puis, nous connaissons la suite, nous revoilà moulés dans la statue de la patience.

Eh bien, nous serons patients, encore une fois, car rien ne doit entamer notre appétit du théâtre, rien. Et rien ne pourra effacer l'enthousiasme de ce début d'année.

Les acteurs des tréteaux de l'enfance sont montés sur leurs chevaux de théâtre pour partir vers l'inconnu. Aujourd'hui, nous sommes au pays de la patience, nouvelle étape de notre voyage initiatique… nous la franchirons.

L'espérance sera notre force car nous comptons bien retrouver le chemin du théâtre avec ses acteurs et ses spectateurs lors des Scènes de l'Enfance en juillet 2021. Nous comptons bien, durant une dizaine de jours, faire résonner l'art du théâtre dans l'accueillante et chaleureuse commune de Bayon.

A bientôt alors…

Julia Zatko

Rencontres musicales de Haute-Gironde – RM33

LE FESTIVAL FLAM' 2021 A BAYON

Né à Bayon en 2013, le Festival Flam' y sera de retour en 2021 : le concert d'ouverture aura lieu dans l'église Notre-Dame ; voici une bonne nouvelle pour finir cette étrange année 2020 !

En 2020, la situation sanitaire n'a permis à Flam' de ne donner qu'un seul concert : le Quatuor Varèse, une des têtes d'affiche de Flam' depuis plus de 5 ans, a joué le samedi 8 août dans la Chapelle du Couvent des Minimes à Blaye. Ce concert d'une qualité et d'une émotion exceptionnelles a été largement relaté dans les colonnes de Haute-Gironde, le vendredi 14 août 2020, par Jean-Louis Tufféry. Du fait du protocole sanitaire, scrupuleusement observé, nous avons à regret refusé des dizaines de spectateurs.



Au programme, le premier quatuor à cordes de Schumann suivi de l'extraordinaire quintette pour piano et cordes de Rachmaninov : un chef d'œuvre pour l'interprétation duquel le pianiste Stéphanos Thomopoulos a rejoint les musiciens du Quatuor Varèse : François Galichet, violon 1, Julie Gehan-Rodriguez, violon 2, Sylvain Séailles, alto, et Thomas Ravez, violoncelle.





Il est trop tôt pour dévoiler l'intégralité du programme du festival Flam' 2021 qui réunira des musiciens prestigieux dans une structure renouvelée. Souhaitons que la situation sanitaire permette à ce beau projet de se réaliser et à notre fidèle public bayonnais de retrouver l'enchantement des instruments à cordes, auxquels reste dédié l'événement.

Il va de soi que la préparation du Festival Flam' 2021 prend en compte les mesures sanitaires encore en vigueur pour nos concerts des mois de juillet et août prochains ! si nous pouvons les alléger, ce sera pour tous une très bonne nouvelle.

En souhaitant aux Bayonnaises et Bayonnais, avant tout, une bonne santé, nous leur donnons rendez-vous dans quelques mois pour le bonheur de partager une nouvelle saison musicale de très haut niveau.

A bientôt,

Marion Benoit, Présidente de RM33

Festival Flam'

ACIP

ACIP est une association de bénévoles en retraite ou en activité, reconnue comme organisme d'intérêt général.
Acip est membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale.
Territoire : Toute la Haute Gironde
Public : Tout public
Principales missions : assurer le retour vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion gratuitement
Coût : Toutes nos interventions sont gratuites

Méthode ACIP :
Ecoute, analyse et conseils, donner de la confiance et gagner en assurance, garder une attitude positive, maîtriser son stress, dynamiser la recherche d'emploi, valoriser les parcours professionnels, consolider la présentation, travailler la motivation, aider au choix d'un projet professionnel, aider au ciblage d'entreprises et à la constitution d'un réseau professionnel. Préparer à de futurs entretiens d'embauche



Sous quelles formes :
-Entretien individuel
-Ateliers collectifs : Atout Gagnant et à la Découverte de Soi
-Accompagnement personnalisé, adapté à votre projet, à votre rythme, et ce, jusqu'à la réussite



Si vous connaissez une personne qui a besoin d'aide, Conseillez-lui de contacter ACIP.

Vous connaissez une personne ayant la fibre sociale, qui a un peu de temps libre et qui souhaite aider des personnes en difficultés, conseillez-lui de contacter ACIP. Une formation est assurée

Nous contacter :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27
Acip33710@netcourrier.com



Yves PIODA
Président d'ACIP

AMBG-Flam'

L'année 2020 est vraiment une année particulière avec beaucoup d'incertitudes et de contraintes

Néanmoins le dimanche 9 février nous avons présenté, avec les Amis de l'église, un concert d'hiver gratuit. C'est la chorale de Cadillac en Fronsadais qui s'est produite dans l'église de Bayon, en présence du Père Martin.
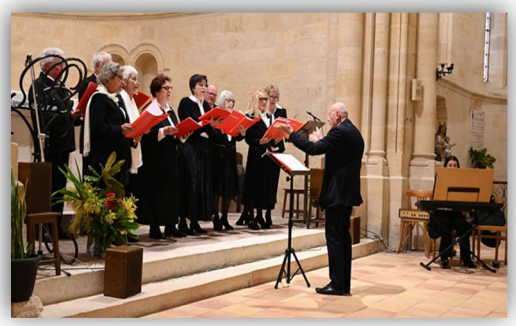


Photo de Jacques Sandillon

« Les Rencontres Flam' « devait avoir lieu du 16 au 19 juillet, Les raisons sanitaires nous ont amené à annuler le festival

Il avait été reporté à l'automne (voir le flyer ci-dessous) mais de nouveau nous avons été contraints à annuler ces concerts d'automne.

Les artistes sont particulièrement déçus de ne pas pouvoir venir se produire dans notre région de la Haute Gironde.

Une lueur d'espoir apparait tout de même pour l'horizon de l'été 2021.

Positivons et construisons le futur en comptant sur votre participation

A Bientôt

Yves PIODA
Membre Fondateur et
Président AMBG-Flam'



Noël à l'école



Le chant des enfants offert au Père Noël

Ce jeudi 17 décembre 2020, les enfants de l'école de Bayon ont pu fêter Noël malgré les circonstances actuelles.
Le traditionnel spectacle offert par le SIRP de Bayon/St Seurin n'a pas pu avoir lieu mais les enfants ont pu profiter d'un repas de Noël avec de jolies tables préparées par Marie-France, Sarah, Nicole et Maryse.



Le Père-Noël est ensuite passé pour leur offrir des chocolats. Malheureusement, les lutins ont pris du retard dans leur fabrication de jouets, et les cadeaux prévus ne seront livrés que le 24 décembre. Les enfants auront donc une belle surprise à la rentrée en janvier.

Les enfants ont pris plaisir a décoré l'école pour l'occasion et chaque classe a pu offrir au Père-Noël un chant qui l'a beaucoup ému en cette période difficile.
Les enfants ont ensuite pu profiter d'un goûter tous ensemble, mais distancié par classe.

Le marché de Noël habituellement organisé par l'association des parents d'élèves 1, 2, 3 soleil n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Mais chaque enfant a pu faire un petit cadeau en classe qu'il apportera à la maison.





Décorations faites par les enfants





Une belle journée de partage, de fête et de rires que chacun a apprécié.

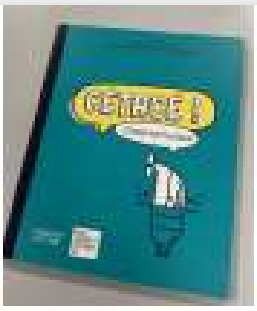
Marie Loosveldt

Travaux des CM1 et CM2

Les déchets









Avec le maître et les élèves de St Seurin de Bourg, on travaille sur le recyclage des déchets. On y travaille depuis la rentrée. On a fait des expériences sur les déchets, le maître avait gardé des bouts de fer, de plastique opaque et coloré. On a mis ça dans un bol plein d'eau : le plastique opaque flotte et non le plastique coloré. Comme le fer est magnétique, avec un aimant on a récupéré le fer. On a appris à trier les déchets à l'école. On a deux poubelles: une jaune et une marron. Dans la poubelle jaune on met le papier et dans la poubelle marron on met ce qui ne se recycle pas . Il ne faut pas jeter de plastique par terre parce que ça va polluer la mer et les animaux peuvent mourir. Faith.

Le super hockey



À Saint Seurin de Bourg, en novembre, les cm1-cm2 font du hockey. Le hockey est un sport collectif. Les règles de sécurité? Ne pas lever la crosse plus haut que le genou, prendre la crosse à deux mains. On fait des activités comme : les passes, les tirs, les dribbles...

Pourquoi on a fait du hockey?

Le maître a choisi ce sport parce qu'il aime en faire et nous aussi.

Maxime

À l'école de Saint Seurin de Bourg on fait du hockey. Tout le monde aime faire du hockey. On fait deux groupes et on doit se passer la balle. À la fin, un de nous deux doit marquer des buts sans que les défenseurs la rejettent dehors.

Tomás

L'ultimate frisbee



À la rentrée, en EPS, on a travaillé sur l'Ultimate frisbee. C'est un sport que le maître aime bien. L'Ultimate frisbee est un sport de lancers et de passes. Il y a des zones, des équipes. On doit lancer le frisbee dans la zone adverse en se faisant des passes. On a fait des petits jeux comme le Kan Jam. J'ai aimé parce que c'est un sport et je suis un fan de sports. L'Ultimate frisbee nous apprend à nous améliorer sur nos lancers. Quand on marque, on marque 1 point.

Enzo

le serpent



Après l'école, je suis rentrée chez moi et dans la chambre de ma sœur il y avait un serpent. Ma mère est partie chercher une boite, on l'a mis dedans. Puis je leur ai demandé de le présenter. Le lendemain, le 15 septembre, je l'ai emmené à l école (le serpent était une couleuvre verte et jaune). Après on est partis sur le terrain en bas pour le relâcher. Mais avant ça, chacun(e) son tour on l'a touché. C'était pas du tout gluant mais doux.

LES ARÈNES DE NÎMES



Nous devions faire des arènes de Nîmes en art plastique. Nous avons fait des étapes, comme découper des bandes de la même taille, les coller en rond, faire des petites décorations... Et ce n'était pas facile. Il fallait aussi faire un rond et en faire un cône, c'était très difficile! Mais à un moment, quelques-uns ont réussi à le faire et quelque-uns n'ont pas réussi à le faire. Nous travaillons sur l'Antiquité et c'est pourquoi on fait les arène de Nîmes. J'ai bien aimé parce que j'aime bien l'art et qu'on a appris des choses sur l'Antiquité. On a fait ça en classe entre octobre et novembre .

On a fait des arènes. En premier nous avons travaillé en Antiquité sur les arène de Nîmes. Après, le maitre a voulu qu'on les fasse en art. D'abord on a pris une feuille, on a fait des bandes de papier. On les a coloriées et on les a découpées, on les a collées, et on a fait la base des arènes. Puis on a fait des cônes, on les a coloriés et on a fait des arènes ! Après, on a pris une feuille et on a dessiné des dalles romaines et on a collé les arènes et on avait FINI !!!



Si vous souhaitez nous écrire/féliciter :
LES P'TITS JOURNALISTES
Ecole de St Seurin de Bourg Lieu-dit Marchais 33710 ST SEURIN DE BOURG
Mail : e.stseurindebourg@ac-bordeaux.fr

Samuel Ségouin

Si vous rencontrez un problème

- **Contacter le médiateur** de la consommation. L'entreprise doit indiquer ses coordonnées dans les conditions générales de vente.
- Si les pratiques d'une entreprise semblent frauduleuses (démarchage commercial agressif, délai de rétraction non respecté, etc.), **contacter la DGCCRF** :

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf

- Vous pensez avoir été victime d'une escroquerie ? **Contacter la gendarmerie** :

https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/contacter-la-gendarmerie

RGE

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise disposant de la mention RGE

https://www.faire.gouv.fr/trouver-un-professionnel

FAIRE

TOUT POUR MA RÉNOV'

· Faites-vous conseiller par téléphone au 0 808 800 700

· Prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE via le site :

https://www.faire.gouv.fr

Une aide indispensable pour effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier !

AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR

GENDinfo.fr

Gendarmerie nationale

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

GENDARMERIE NATIONALE



LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Selon votre situation, des aides de l'État existent pour la rénovation énergétique de votre logement.

CEE – Les certificats d'économies d'énergie

Éco-prêt à 0 %

CITE 2020

Découvrez les offres Coup de pouce économies d'énergie

HABITER MIEUX

maprimerénov'

Améliorer le confort de votre logement

Réduire votre facture d'énergie

LES BONS GESTES

En cas de démarchage

- Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit, sauf contrat en cours avec le professionnel. À titre d'exemple, si vous avez un contrat de fourniture de gaz avec Engie, celui-ci a tout à fait le droit de vous démarcher par téléphone pour vous proposer des travaux de rénovation énergétique.
- Soyez vigilants, des entreprises qui démarchent (porte-à-porte, mails) surtout si elles se disent envoyées par l'État, ses agences (Ademe, Anah) ou les collectivités locales (région, département, ville). **L'État ne démarche pas.**

Lors de la prise de contact avec une entreprise

- **Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et vos identifiants fiscaux** à une entreprise ou un site Internet que vous ne connaissez pas et ne signez rien le jour-même.
- Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET : Si vous rencontrez un problème, ce numéro sera nécessaire.

Pour vos demandes d'aides

- Restez maître de vos demandes. **Les données personnelles qui sont renseignées doivent être les vôtres** et non celles de l'entreprise. Les services d'État pourront vous contacter directement et vous alerter si nécessaire.

Avant de signer un contrat

- **Exigez un devis** et comparez-le avec d'autres. Méfiez-vous des entreprises qui proposent des travaux sans visite préalable.
- **Assurez-vous de la réalité des promesses** qui vous sont faites, notamment en ce qui concerne le calcul des économies d'énergie et les aides promises. Vérifiez les aides auxquelles vous êtes éligibles sur le site FAIRE. En cas de doute contactez un conseiller.

Après les travaux

- **Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier ne soit totalement terminé**. En cas de litige, vous pouvez compléter les formulaires de réclamation sur FAIRE et Signal-Conso.

FAIRE :
https://www.faire.gouv.fr/iframe/reclamation

Signal Conso :
https://signal.conso.gouv.fr

Mon calendrier de collecte : BAYON SUR GIRONDE

smicval

Dec. 2020	Jan. 2021	Fev. 2021	Mar. 2021	Avr. 2021	Mai. 2021	Jui. 2021	Jul. 2021	Aou. 2021	Sep. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021
Mar. 01	Ven. 01 (Férié)	Lun. 01	Lun. 01	Jeu. 01	Sam. 01 (Férié)	Mar. 01	Jeu. 01	Dim. 01	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01 (Férié)
Mer. 02	Sam. 02	Mar. 02	Mar. 02	Ven. 02	Dim. 02	Mer. 02	Ven. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02
Jeu. 03	Dim. 03	Mer. 03	Mer. 03	Sam. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Sam. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03
Ven. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Mar. 04	Ven. 04	Dim. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04
Sam. 05	Mar. 05	Ven. 05	Ven. 05	Lun. 05 (Férié)	Mer. 05	Sam. 05	Lun. 05	Jeu. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05
Dim. 06	Mer. 06	Sam. 06	Sam. 06	Mar. 06	Jeu. 06	Dim. 06	Mar. 06	Ven. 06	Lun. 06	Mer. 06	Sam. 06
Lun. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Dim. 07	Mer. 07	Ven. 07	Lun. 07	Mer. 07	Sam. 07	Mar. 07	Jeu. 07	Dim. 07
Mar. 08	Ven. 08	Lun. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Sam. 08 (Férié)	Mar. 08	Jeu. 08	Dim. 08	Mer. 08	Ven. 08	Lun. 08
Mer. 09	Sam. 09	Mar. 09	Mar. 09	Ven. 09	Dim. 09	Mer. 09	Ven. 09	Lun. 09	Jeu. 09	Sam. 09	Mar. 09
Jeu. 10	Dim. 10	Mer. 10	Mer. 10	Sam. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Sam. 10	Mar. 10	Ven. 10	Dim. 10	Mer. 10
Ven. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Jeu. 11	Dim. 11	Mar. 11	Ven. 11	Dim. 11	Mer. 11	Sam. 11	Lun. 11	Jeu. 11 (Férié)
Sam. 12	Mar. 12	Ven. 12	Ven. 12	Lun. 12	Mer. 12	Sam. 12	Lun. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mar. 12	Ven. 12
Dim. 13	Mer. 13	Sam. 13	Sam. 13	Mar. 13	Jeu. 13 (Férié)	Dim. 13	Mar. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13	Sam. 13
Lun. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Dim. 14	Mer. 14	Ven. 14	Lun. 14	Mer. 14 (Férié)	Sam. 14	Mar. 14	Jeu. 14	Dim. 14
Mar. 15	Ven. 15	Lun. 15	Lun. 15	Jeu. 15	Sam. 15	Mar. 15	Jeu. 15	Dim. 15 (Férié)	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15
Mer. 16	Sam. 16	Mar. 16	Mar. 16	Ven. 16	Dim. 16	Mer. 16	Ven. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16
Jeu. 17	Dim. 17	Mer. 17	Mer. 17	Sam. 17	Lun. 17	Jeu. 17	Sam. 17	Mar. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17
Ven. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Jeu. 18	Dim. 18	Mar. 18	Ven. 18	Dim. 18	Mer. 18	Sam. 18	Lun. 18	Jeu. 18
Sam. 19	Mar. 19	Ven. 19	Ven. 19	Lun. 19	Mer. 19	Sam. 19	Lun. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Mar. 19	Ven. 19
Dim. 20	Mer. 20	Sam. 20	Sam. 20	Mar. 20	Jeu. 20	Dim. 20	Mar. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20
Lun. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Dim. 21	Mer. 21	Ven. 21	Lun. 21	Mer. 21	Sam. 21	Mar. 21	Jeu. 21	Dim. 21
Mar. 22	Ven. 22	Lun. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Sam. 22	Mar. 22	Jeu. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22
Mer. 23	Sam. 23	Mar. 23	Mar. 23	Ven. 23	Dim. 23	Mer. 23	Ven. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Sam. 23	Mar. 23
Jeu. 24	Dim. 24	Mer. 24	Mer. 24	Sam. 24	Lun. 24 (Férié)	Jeu. 24	Sam. 24	Mar. 24	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24
Ven. 25 (Férié)	Lun. 25	Jeu. 25	Jeu. 25	Dim. 25	Mar. 25	Ven. 25	Dim. 25	Mer. 25	Sam. 25	Lun. 25	Jeu. 25
Sam. 26	Mar. 26	Ven. 26	Ven. 26	Lun. 26	Mer. 26	Sam. 26	Lun. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26
Dim. 27	Mer. 27	Sam. 27	Sam. 27	Mar. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Mar. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27
Lun. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Dim. 28	Mer. 28	Ven. 28	Lun. 28	Mer. 28	Sam. 28	Mar. 28	Jeu. 28	Dim. 28
Mar. 29	Ven. 29		Lun. 29	Jeu. 29	Sam. 29	Mar. 29	Jeu. 29	Dim. 29	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29
Mer. 30	Sam. 30		Mar. 30	Ven. 30	Dim. 30	Mer. 30	Ven. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Sam. 30	Mar. 30
Jeu. 31	Dim. 31		Mer. 31		Lun. 31		Sam. 31	Mar. 31		Dim. 31	

Les non-recyclables,
Ordures ménagères

Les recyclables,
Papier & Emballages

Les restes alimentaires,
Bio-déchets

Vos bacs sont collectés le matin à 4h, pensez à les sortir la veille au soir
Même les jours fériés, vos bacs sont collectés ! (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT, aux heures de collecte habituelles)